

## Spécial | Agriculture : la transmission, une sacrée aventure humaine



Durant tout le mois de mars, les Chambres d'agriculture de Nouvelle Aquitaine organisent des journées d'informations et de débats pour permettre aux futurs cédants de penser au mieux la transmission de leur exploitation. Rencontres ce mardi au Printemps de la Transmission à la salle des fêtes de Meilhan dans les Landes, autour d'un départ en retraite qui doit particulièrement s'anticiper pour être réussi.

A 58 ans, Philippe Dupouy pense déjà depuis un moment à sa succession à la tête de sa petite exploitation de canards prêts à gaver à Souprosse. Sa fille, si elle a des parts dans la société, se destine à un autre métier. « Un petit jeune de la commune » s'est depuis toujours intéressé à ses palmipèdes, sans pourtant baigner dans le milieu : « il venait s'amuser à conduire le tracteur, un jour je lui ai dit « tu viendras me voir dans 10 ans ! » », raconte l'éleveur, lors du déjeuner d'une journée entre intervention d'un sociologue-ingénieur en agriculture et ateliers sur la transmission avec notaire, juristes et la Safer.



« Aujourd'hui, on avance chacun de notre côté, lui est salarié agricole ailleurs, il devrait découvrir l'élevage avec moi » en reprenant si tout va bien dans quatre ans, espère Philippe Dupouy qui a déjà assuré ses arrières pour sa future retraite avec une activité de loueur de meublés de tourisme.

**Investir? impliquer le futur repreneur?** Voilà déjà un an que les deux s'en parlent et se renseignent au Point Accueil Installation Transmission (PAIT) des Landes. Les questions sont nombreuses : à quel niveau impliquer le repreneur pendant cette période ? Faut-il continuer les investissements ? Comment trouver les solutions financières qui permettent au jeune repreneur potentiel de venir apprendre le travail avec Philippe alors qu'il est déjà en poste ailleurs et que le système de « stage de parrainage » (650€/mois) ne serait pas intéressant pour son porte-feuille ? Côté logement, Philippe n'aura, en tout cas, pas besoin de quitter sa ferme car les accès à l'exploitation sont bien séparés et son repreneur aura la place de bâtir s'il le souhaite. « Ici ce n'est pas dans les mœurs de laisser sa maison, note Jean-François Lataste, éleveurs de poulet en plein air, et maire du village de Habas, alors qu'en Normandie par exemple, ils cèdent tout sans états d'âme ». Ses états d'âme, Claude Guichemerre n'en fait pas mystère. Passionné jusqu'aux tripes par ses 30 vaches laitières à Ossages, le cinquantenaire aurait rêvé qu'un de ses trois enfants reprenne, comme lui l'avait fait avec ses parents, l'exploitation à taille humaine où les bêtes pâturent. Mais la vie, les études les ont amenés ailleurs et il en est aussi fier.

Transmettre oui mais « tout est encore flou », dit-il, parlant de « travail psychologique » à faire ou de « pessimisme ambiant » d'autant que dans les campagnes ou à la CUMA, « on voit plus de cheveux blancs que de jeunes » et que les reportages à la télévision « donnent une mauvaise image de nous ». D'ailleurs « s'il y avait beaucoup de monde au portillon pour reprendre, je ne serai pas ici aujourd'hui pour savoir quoi faire plus tard ».

**Un Répertoire Départ Installation** Dans les Landes où le foncier est assez cher, on note en effet surtout l'intérêt de jeunes sur les terres cultivables où les reprises sont plus faciles et sur les zones de maraîchages qui sont « plus en vogue socialement avec le bio notamment », expliquent Fanny André et Isabelle Laffargue du PAIT de la Chambre d'agriculture des Landes : « la transmission d'élevage avec les bâtiments et les normes, c'est plus compliqué, surtout sur les bovins, viande et lait ».

Dans les 10 ans à venir, un départ massif d'agriculteurs landais à la retraite est inéluctable. Sachant que sur la cinquantaine d'installations aidées l'an passé (après deux années difficile post-crise aviaire), environ un tiers se sont faites hors du cadre familial sur le département, la mise en relation gratuite entre futurs cédants et candidats à la reprise via le Répertoire Départ Installation (RDI), est essentielle. Un service public national des Chambres d'agriculture, avec différents niveaux d'accompagnement proposés.



Julie Ducourau

*Credit Photo : JD*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 27/03/2019*

*[Url de cet article](#)*